



Direction Régionale et Interdépartementale de  
l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Cellule Certificat et Agrément phytosanitaires

**AGREMENT**  
**POUR LA DISTRIBUTION ET/OU POUR L'APPLICATION**  
**EN PRESTATION DE SERVICE**  
**DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES À USAGE AGRICOLE**  
**ET DE PRODUITS ASSIMILÉS**

Références :

- Vu les articles L.254-3, R.254-2 et R.254-3 du code rural relatifs à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits antiparasitaires à usage agricole;
- Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

l'organisme **CONSEIL TECHNIQUE HYGIENE 3D**  
représenté par **Monsieur José Chainho**  
domicilié à

**8 rue du château**  
**92250 LA GARENNE COLOMBES**

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **IF00604**

pour effectuer ses activités - de distribution **NON**  
- d'application **OUI**  
de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à **RUNGIS CEDEX**, le mardi 8 septembre 2009

Pour le Directeur Régional et Interdépartemental de  
l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile de France  
et par délégation,  
Le Chef du Pôle Inspections

  
**Elisabeth BOIREAU**



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

**Le certificat individuel pour l'activité**

**« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »,**

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

**Portant le numéro de certificat : 001642**

est

**Délivré à : José CHAINHO**


**Né(e) le : 27/08/1964**

**Date de début de validité du certificat: 07/11/2014**

**Date de fin de validité du certificat: 07/11/2019**

**Fait à Paris, le 07/11/2014**

La Directrice générale de la  
prévention des risques



Patricia BLANC

Le titulaire



Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation ayant dispensé la présente formation au titulaire. Toute déclaration fautive ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt ILE-DE-FRANCE  
18, AVENUE CARNOT  
94234 CACHAN CEDEX

M. José CHAINHO  
10 RUE DES MESANGES  
78300 POISSY

### CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

~~Directive 2009/128/CE du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009~~

Décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011

Articles R.254-8 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

M. José CHAINHO

Né(e) le 27/08/1964 à Grandola (HORS FRANCE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur (travaux et services)  
(DTS)

Numéro de certificat : **OF-0147-21051**

Délivré le : **24/03/2016** par la Directrice Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt  
ILE-DE-FRANCE.

Date limite de validité : **24/03/2021**.

Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe "OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S)"), vous êtes dispensé(e) de solliciter le(s) certificat(s) obtenu(s) directement.

Ce certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CACHAN, le 25/03/2016

L'adjoint au chef du service  
régional de la formation et du développement

Jean-Charles COTHENET

Directrice Régionale de  
l'Alimentation de l'Agriculture  
et de la Forêt  
ILE-DE-FRANCE